



1. Données personnelles du patient

Numéro Dossier	D1723-968
Nom	Janssens
Prénom	Gustaaf
Sexe	Homme
Rue	St-Jansstraat (HRT)
Numéro	15
Code postal	2200
Commune	Herentals
Date de naissance	1936-12-04
Nationalité	Belge
Âge au moment de l'accident	81 ans
Téléphone	
GSM	
E-mail	karin@decap.be
Status	Célibataire
Profession	Pensionné

2. Données du bénéficiaire

Le patient est-il le bénéficiaire ?	Oui
Relation	
Nom	
Prénom	
Sexe	
Rue	
Numéro	
Code postal	
Commune	
Date de naissance	0000-00-00
Nationalité	
Téléphone	
GSM	
E-mail	
Status	Célibataire
Profession	Pensionné

3. Situation familiale de la famille du patient.

Nombre de personnes qui vivent du revenu familial 1

4. Données de l'accident

Date de l'accident 2017-09-21

Hôpital

Centre de brûlés (Dernier) Anvers

Si transfer, Centre de brûlés précédent

Localisation des brûlures - Jambes

Profondeur des brûlures 3e degré

Pourcentage de brûlures 15 %

Genre d'accident Maison

Enregistrement

Date d'admission 2017-09-21

Date de sortie 0000-00-00

Durée de l'admission 0

Cette demande concerne t-elle une nouvelle admission ? Première admission

5. Situation d'assurance(s)

Assurance 1 Mutuelle

Assurance 2 Assurance d'hospitalisation privée

6. Situation financière familiale Rentrées mensuelles familiale

Revenus 0 €

Indemnités de mutuelle 0 €

Invalidité 0 €

Chômage 0 €

Allocation familiale 0 €

Pension 1345 €

CPAS 0 €

Pension alimentaire 0 €

Revenus immobiliers 0 €

Autres 58 €

TOTAL DES REVENUS 1403 €

Sorties mensuelles familiale

Loyer 0 €

Chauffage 96 €

Electricité et gaz	38 €
Eau	53 €
Assurance auto	0 €
Assurance incendie	42 €
Assurance familiale	6 €
Assurance diverses	0 €
Téléphone	47 €
Taxes auto	0 €
Taxes commune	32 €
Précompte mobilier	28 €
Aide familiale	154 €
Frais médicaux	311 €
Frais judiciaires	0 €
Frais scolaires	0 €
Frais de crèche et de garderie	0 €
Total crédit personnel	0 €
Total crédit voiture	0 €
Total crédit maison/appartement	0 €
Autres	0 €
- zorgkas	4 €
- mut	6 €
- de lijn	4 €
-	0 €
SORTIES TOTALES	821 €
RESTE (reentrées moins sorties)	582 €
Reste mensuel par personne	582 €

7. Frais médicaux Intervention personnelle

Facture 1	1075 €
Facture 2	0 €
Facture 3	0 €
Facture 4	0 €
Facture 5	0 €
TOTAL	1075 €

Intervention personnelle revalidation

Kiné à la maison	0 €
------------------	-----

Kiné en ambulatoire 0 €
Centre de revalidation 0 €

TOTAL 0 €

Soins complémentaires

Consultations 0 €
Pharmacie 0 €
Divers 0 €

TOTAL 0 €

Frais de transport

Pendant l'hospitalisation 0 €
Après l'hospitalisation 0 €
Ambulance/Hélicoptère 0 €

TOTAL 0 €

Vêtements compressifs

Facture 1 0 €
Facture 2 0 €
Facture 3 0 €

TOTAAL 0 €

Autres frais (spécifiez)

- 0 €
- 0 €
- 0 €
- 0 €
- 0 €

TOTAAL 0 €

TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACCIDENT

=> **1075**

CATÉGORIE D'INTERVENTION PAR LA FONDATION

=> **Categorie IV : xx% (Variable)**

INTERVENTION DEMANDÉE

=> **0**

Paiement

Cheque 0 €
Virement 0 €

Virement 0 €

Virement 0 €

Virement 0 €

Virement 0 €

MOTIVATION

=> **in het kader van de maximumfactuur reeds 964.91 euro aan remgelden betaald, voor het ongeval met brandwonden is gebeurd - €1074.55 -€462.91 = €611.64(hospitalisatieverzekering)**

Décision de la commission

=>